

CDEN 06/03/2023

Préparation de rentrée 2023 – structures des collèges publics

1/ Effectifs

	Constat octobre 2021	Constat octobre 2022	Variation entre CR 2022 et CR 2021	Prévisions 2023	Variation Prévisions23 Constat 22 + 124 élèves
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	
Collèges publics* (avec ULIS)	29 647	29 896	+ 249	30 022	
SEGPA	675	675	-	673	
Total	30 322	30 571	+ 249	30 695	

Constat 2022 en collège : 30 571 élèves (avec ULIS et SEGPA)

L'écart entre le constat 22 et le constat 21 est de **+ 249 élèves** (alors qu'une hausse de +187 élèves était initialement attendue soit +62 élèves par rapport à la prévision).

Rappel : + 101 élèves entre R20 et R21

Cette tendance à la hausse se poursuivra à la rentrée scolaire prochaine avec une prévision de **+ 124 élèves** attendus en collège sur le département de l'Ain.

2/ Dotation

La dotation départementale R23 est au total de 37 210 heures (34271 HP + 2936 HSA) et 384 IMP.

L'évolution de la dotation correspond d'une part à l'augmentation des moyens due à la démographie (26 ETP) et d'autre part à l'ouverture de nouveaux dispositifs (5.8 ETP).

Le département bénéficie **31.8 ETP** sur les 40.3 ETP répartis au niveau académique pour les collèges, dont :

- **26 ETP** au titre de la démographie
- **3 ULIS** – collèges de Divonne-les-Bains, Dagneux et Reyrieux
- **1 poste d'enseignant référent**, scolarisation des élèves en situation de handicap
- **1.8 ETP** pour l'accueil des **élèves allophones** (sur 4.3 UPE2A)

Ce qui représente 78.91% de la dotation allouée au niveau collège dans l'académie.

Cette dotation départementale de moyens permettra d'améliorer le taux d'encadrement des collégiens à la prochaine rentrée.

E/D 2020 : 26.59

E/D 2021 : 26.55

E/D 2022 : 26.93

E/D 2023 prévisionnel : 27.05

L'APM constitue une part d'autonomie supplémentaire pour les établissements (en plus des 3h allouée par division). Le plancher est fixé à 4h et le plafond à 18h. Les heures sont attribuées en fonction de l'IPS, du nombre de boursiers au taux 3, du résultat aux évaluations et de l'isolement géographique

3/ Structure des collèges

1102 divisions réparties sur les 51 collèges publics du département, en application des seuils académiques (1092 divisions réparties lors de la préparation RS2022 soit +10 divisions)

Le repère d'examen académique est de 30 élèves par classe en éducation ordinaire. Il est de 25 élèves par classe en 6^{ème} et de 26 élèves au cycle 4 en éducation prioritaire.